

CHARTRE DVHSS

Molodoï

2025

Intro :

En Assemblée générale, de nombreux retours d'associations utilisatrices du lieu nous ont donné l'impression que pour un certain nombre d'entre elles, la question des Discriminations Violences Harcèlement Sexistes et Sexuelles (DVHSS) était trop peu assumée, soit par manque d'intérêt pour la démarche consistant à lutter contre ces attitudes oppressives, soit par manque d'information sur la question, tout simplement.

A l'inverse, nous avons constaté que pour un certain nombre d'autres associations et individuEs gravitant autour de Molodoï, cette démarche était vraiment menée avec beaucoup de conviction et de réflexion pratique sur le sujet. Ce sont ces individuEs et associations qui ont contribué à proposer et à nourrir un débat sur les pistes de lutte contre ces comportements, lors des Réunions Ouvertes Molodoï (ROM), les quatrième mercredi de chaque mois.

L'objectif immédiat était alors entre autres de produire cette « Charte DVHSS », un document-ressource pour partager ces réflexions largement entre toutes les associations utilisatrices du lieu, afin de poser des pistes de solutions et d'en discuter pour prolonger cette recherche qui, hélas, n'épargne personne et ne connaît aucun point final.

Molodoï n'est pas un espace « safe », une bulle hors du monde et de sa violence. Mais nous espérons que de plus en plus d'associations utilisatrices (nous-mêmes y compris, nous ne sommes pas au-dessus du lot...), par leurs réflexions, leurs remises en question et les pistes pratiques qu'elles mettent en œuvre, pourront contribuer à y limiter la reproduction de ces pratiques oppressives, à l'oeuvre dans toute la société.

PRÉVENIR

- La prévention passe tout d'abord par l'information. Nous invitons chaque association à former ses membres et à s'informer sur les DVHSS. Nous réfléchissons actuellement à la possibilité de proposer un rendez-vous régulier, ouvert à toutes les associations utilisatrices, afin de confronter ensemble nos questionnements, nos expériences et les mesures que nous mettons en place afin de lutter contre les comportements oppressifs et agresseurs pendant les événements organisés à Molodoï.
- L'objectif est de savoir reconnaître les différentes formes de discriminations qui peuvent survenir ou pré-exister aux événements – racistes, sexistes, validistes, classistes, lgbtqia+, etc., afin de ne plus les reproduire. Pour cela, nous proposons un certain nombre de liens sur notre

site, à l'onglet « Prévention » (C'est une proposition).

- Il faut continuer à défendre l'accessibilité des événements pour toutes (PMR, minorisées de genres, personnes racisées.e.s, etc), même si nous savons que la configuration matérielle de la salle comporte hélas déjà des manquements à cette recherche d'accessibilité (pour les PMR, notamment).

DANS LA MISE EN PLACE DE L'ÉVÉNEMENT

- Quelle que soit l'équipe de sécurité prévue (bénévoles ou sécurité privée), elle doit être mise en lien avec des personnes de l'association qui sont formées à ces questions de DVHSS. Comme pour toutes les autres questions liées à la sécurité du public, aucune association utilisatrice ne doit passivement sous-traiter cette tâche essentielle à des agents : c'est elle qui donne les instructions globales au service de sécurité tout comme aux bénévoles sur la sécurisation de la soirée, DVHSS y compris.
- Il est très bienvenu de mettre en place un affichage pour sensibiliser aux DVHSS et indiquer vers qui et où les personnes victimes peuvent s'adresser/aller en cas de problème. Mais attention : un tel affichage doit être suivi d'actes concrets ! Cette « Safe team », identifiable, devrait être constituée d'au moins deux bénévoles dédiés à ça durant tout l'événement. ToutE bénévole doit être capable de laisser tomber sa tâche immédiate pour orienter la personne vers la safe team, ou de se mettre soi-même en position d'écoute.
- Pour bien accueillir et suivre quelqu'unE qui a été victime de DVHSS, il faut être entièrement disponible. Il faut idéalement disposer d'un espace aménagé pour pouvoir accueillir correctement la parole d'une ou de plusieurs victimes de manière à ce qu'elle se sente écoutée et en sécurité. Pensez-y lors de votre plan de salle.
- Si possible : avoir un stand de prévention/sensibilisation aux DVHSS : ça peut être une association spécialisée sur le sujet ou un collectif militant (voir ressources sur www.molodoi.net)

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Réagir lorsque des discriminations / violences sont exercées par quiconque, y compris par les membres de sa propre association, de l'équipe de bénévoles, des artistes ou de l'équipe de sécurité. D'où l'intérêt d'avoir mis en place une Safe team dédiée, qui saura réagir rapidement et au mieux. Sinon on peut réagir collectivement, en écartant les personnes identifiées comme agressantes, afin de mettre rapidement fin à la situation, tout en prévenant l'équipe de sécu qui pourra éventuellement prêter main forte.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Faire remonter l'information de situations d'agressions vécues, immédiatement à ses référentEs si les faits sont graves, à l'Assemblée générale au moment de présenter son bilan de soirée, ou par mail : nous avons mis en place une adresse afin de recueillir des témoignages ; il est important que les personnes du public puissent se sentir en droit de faire remonter des comportements qu'elles jugent inappropriés, qu'ils émanent d'autres personnes du public, du staff d'organisatriceurices, d'artistes invitéEs, de l'équipe de sécu ou même de membres Molodoï. La remontée de ces signalements peut être un signal d'alarme : que nous disent ces signalements ? Comment remettre en question nos propres comportements ? Que mettre en place pour que ça ne puisse pas se reproduire ?
- Trop souvent, les victimes sont mises à l'écart ou se mettent à l'écart d'endroits ou de collectifs de peur de tomber sur leurs agresseur.ses. Notre devoir est de s'assurer que les victimes aient toujours accès à ces lieux et se sentent soutenues à tout moment, ce qui peut passer par des exclusions temporaires ou définitives de personnes identifiées comme agresseurs.
- Cette responsabilité doit être assumée par chaque association utilisatrice à sa mesure, à une échelle humaine. Le fonctionnement de Molodoï est participatif, et repose sur l'autogestion : notre rôle est la maintenance de la salle à l'année, et la coordination des efforts de chacunE pour faire vivre la salle. Cette place ne nous donne pas la possibilité d'agir de manière centralisée sur toutes ces questions, « par le haut » : c'est à chaque asso organisatrice de les assumer à sa manière, avec notre soutien.

A faire signer par

ANNEXE DE LA CHARTE DHVSS

Comment recevoir la parole d'une personne victime ?

Je dois :

- Croire la victime
- Ne pas poser de questions intrusives sur son récit
- Respecter sa propre temporalité et l'expression de ses besoins immédiats
- Prendre en compte ses demandes

•

Je peux :

- Demander si la personne a des questions ou des besoins spécifiques. Si la personne souhaite rester ou s'en aller, s'assurer qu'elle puisse le faire de manière sécurisée.
- Indiquer la fiche des ressources disponible sur la page du Molodoï.
- Donner un contact disponible de l'Association organisatrice si besoin.
- Donner l'adresse : mediation@molodoi.net si la personne souhaite contacter le Conseil d'Administration.

Comment réagir vis-à-vis d'un.e agresseur.se ?

- Écarter immédiatement l'agresseur.se en attendant les décisions de la personne agressée et de la safe team en concertation avec l'Association. Cela peut passer par l'exclusion immédiate de la personne.
- Si le contact est gardé avec l'agresseur.se: transmettre la / les décision(s) collective(s) lae concernant sur les raisons ou conditions où cette personne peut ou non continuer à accéder aux événements organisés par l'Association en laissant une possibilité de réponse.
- Si l'agresseur.se semble vraiment représenter un danger, ne pas se mettre soi-même en danger et faire appel aux forces de l'ordre.